

SVP : Ecrire en caractères MAJUSCULES et lisiblement – “*”: Mentions Obligatoires – Pour nous joindre : contactusml.gyms@gmail.com

INFORMATIONS PERSONNELLES	CADRE RÉSERVÉ USML
* <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mr * NOM : _____ * PRÉNOM : _____ * DATE DE NAISSANCE : ____ / ____ / ____ * ADRESSE : _____ CODE POSTAL : _____ * VILLE : _____ * TÉL. MOBILE : _____ * @EMAIL : _____	Remise de la carte : Date : / / <input type="checkbox"/> Adhérent <input type="checkbox"/> Professeur. Nom : <input type="checkbox"/> Certificat médical Date CM : / / <input type="checkbox"/> Attestation sport <input type="checkbox"/> Attestation CSE <input type="checkbox"/> Reçu fiscal

COTISATION ANNUELLE USML GÉNÉRALE		DROIT d'ENTRÉE USML si 1 ^{ère} inscription à l'USML	REDEVANCE À LA VILLE si non-résident de Maisons-Laffitte ou Mesnil-le-Roi	CHARGES ÉNERGÉTIQUES (pour tous)	Sous-total :
Moins de 20 ans	Plus de 20 ans				
34 €	47 €	8 €	10 €	8 €	+

Si vous avez réglé la cotisation annuelle USML Générale à une autre section USML, préciser laquelle :

COURS	JOURS + HORAIRES + Nom du PROFESSEUR	TARIFS des Forfaits	Sous-total :
1 ^{er} COURS		Forfait 1 cours : 220 €	+
2 ^e COURS		Forfait 2 cours : 275 €	+
ILLIMITÉ	Merci de désigner un <u>professeur référent</u> (remise de carte ou autre) :	Forfait illimité : 375 €	+

REMISE FAMILLE section GYMS : à appliquer une SEULE fois, au sein du <u>même foyer</u> . Indiquer les noms ci-dessous :	MONTANT REMISÉ	Sous-total :
2e adhérent inscrit dans la section USML GYMS :	-	- 40 €
2 ^e et 3e adhérents inscrits dans la section USML GYMS :	-	- 50 €

Vous pouvez SOUTENIR NOTRE ASSOCIATION par une contribution libre . Montant à renseigner ci-après : Un reçu fiscal vous sera remis sur demande, pour les montants supérieurs à 30 €. Demande de reçu fiscal : <input type="checkbox"/> Oui	+
---	---

Attention : aucun remboursement de cotisation ne sera accordé en cours de saison sauf cas de force majeure, tels que maladie avec certificat médical ou déménagement avec justificatif.

TOTAL en € :	=
---------------------	---

Possibilité de payer en 2 chèques , à l'ordre de l'USML GYMS :	1 ^{er} chèque à partir de septembre 2026 2 ^e chèque en février 2027	=
Autres moyens de paiement : <input type="checkbox"/> Espèces <input type="checkbox"/> Chèques Vacances ANCV <input type="checkbox"/> Coupons Sport ANCV <input type="checkbox"/> Virement		=

Un CERTIFICAT MÉDICAL couvrant la saison est obligatoire et doit nous être remis . Cependant, il est possible de prolonger de 1 ou 2 années la validité d'un certificat médical déjà établi, en nous remettant une Attestation de réponse au QS Sport , après avoir rempli le Questionnaire de santé (QS Sport) , à garder par vous-même). Formulaire disponibles sur le site usml.fr.	<input type="checkbox"/> Certificat médical <input type="checkbox"/> Attestation Sport
Autorisation pour l'USML d'utiliser des photos et vidéos prises dans le cadre des activités de la section pour sa communication interne et externe (site internet, réseaux sociaux, plaquettes, etc.) :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Demande d' attestation pour votre Comité Social et Economique (CSE) :	<input type="checkbox"/> Oui

Date :

Signature :